

**Mise en garde**

*Le présent document reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes. En aucun cas des extraits de ce document ne peuvent être utilisés à des fins de contestation judiciaire ou de preuve.*

*Une copie certifiée conforme d'une résolution du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au secrétaire d'arrondissement.*

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 5 octobre 2020 à 19 h 30  
Par vidéoconférence**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la Ville  
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la Ville  
Madame la conseillère Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère de la Ville  
Monsieur le maire Luc Rabouin, Maire de l'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Guy Ouellet, directeur d'arrondissement  
Monsieur Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs/des Relations  
avec les citoyens/des Communications et du Greffe  
Monsieur Michael Tremblay, directeur du développement du territoire et des  
études techniques  
Madame Lyne Olivier, directrice de la culture  
Monsieur Jean-Sébastien Ménard, directeur des travaux publics

---

**10 - Ouverture de la séance.**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 30.

---

**CA20 25 0223**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020 et portant sur le Budget 2021.**

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020 et portant sur le Budget 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

**10 - Période de questions et requêtes du public.**

Requérant	Membre visé	Question
M. Pierre Pagé	M. le maire	<p>Pourquoi vous ne faites pas comme la Ville-centre : 0 augmentation des taxes. Sachant les difficultés financières des contribuables, pourquoi maintenir votre objectif de garder la hausse de taxes sur les services au taux d'inflation?</p> <p>Vous prévoyez un transfert de la Ville-centre de 35M\$ (même montant qu'en 2020). Est-ce que l'arrondissement, comme la Ville-centre, sous-estime la baisse des revenus et les hausses de dépenses pour en arriver à ces chiffres?</p> <p>Les dépenses en transport sont d'un montant équivalent à presque la moitié du budget (16M\$) ou 26,3 cents/1\$. Quelles sont les économies et baisses à cet item? Afin de limiter ces dépenses, faites-vous un suivi auprès de vos services et des entreprises extérieures quant à la qualité des « rebouchages » d'asphalte suite à des ouvertures de chaussées et trottoirs? Les contrats prévoient-ils des reprises du travail de rebouchage, au frais de ceux qui les ont mal faites? Cela aiderait à garder nos rues et artères en meilleur état.</p>
M. Richard Phaneuf	M. le maire	<p>Les élus de Projet Montréal avait proposé une salle de lecture Salle de lecture dans l'édifice des Hospitalières de St-Joseph. Il y a eu une consultation sur l'utilisation de l'édifice en 2018. Nous demandons de savoir si l'arrondissement ou la ville centre ont alloué un montant pour la réalisation de ce projet dans votre budget ou est-ce qu'un montant a été allouer pour un autre projet pour cet édifice.</p>
Mme Suzanne Craig	M. le maire	<p>Bonjour, le budget 2021 sera déficitaire sans l'indexation de la taxe locale de 1,8% . Ce montant représente plus de 18 millions et demi de \$. Pourquoi aller encore chercher dans les poches des contribuables ces sommes? En bon père de famille, pourriez-vous faire d'autres choix qui coûteraient moins chers à tous les citoyens du Plateau, locataires comme propriétaires? Bonne soirée</p>
M. Franck Saysana	M. le maire	<p>Bonjour, Le déficit budgétaire serait rapidement épongé en donner des contraventions aux cyclistes qui enfreignent allègrement le code de la route, sens interdit, lumières, stop, circulation sur rues piétonnes. Est-ce parce qu'ils constituent votre plus grand électorsats qui vous ne faites rien ? Y a t il un conflit d'intérêt (électoral) à ne pas les verbaliser malgré le danger qu'ils font courir à zigzaguer entre les enfants et les personnes âgées ? Cordialement,</p>

**10 - Période de questions des membres du conseil.**

---

**CA20 25 0224****Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2021.**

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe;

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

D'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1203945016

---

**CA20 25 0225****Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020 et portant sur le Budget 2021. Il est 20 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Luc Rabouin  
Maire d'arrondissement

---

Claude Groulx  
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2020.

---